

TAIWAN – Papaye GM encore interdite

Par Christophe NOISETTE

Publié le 25/05/2006

Le Cabinet du Conseil de l'agriculture (en anglais COA) a précisé que toute personne qui cultive ou vend des papayes GM sera punie d'une amende comprise entre 24 000 et 122 000 euro [1]. Si des variétés de papaye GM ont été développées localement pour résister à certaines maladies et avaient été expérimentées depuis juillet 2003, elles n'ont pas encore été autorisées pour la commercialisation. Le COA a demandé aux administrations locales et régionales de vérifier si les papayes en vente dans leur juridiction n'étaient pas transgéniques. Le COA encourage donc les agriculteurs à acheter des semences certifiées.

[1] <http://www.taiwannews.com.tw/etn/ne...>